

Ecole primaire des Fleurs de JANNEYRIAS

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

**PROCÈS-VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE
Réunion du lundi 13 novembre 2023**

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directrice de l'école, présidente de séance :		
GRECIET Sylvie	X	
Enseignants de l'école :		
BORÉ Camille		X
BOUISSEREN Maryline	X	
CHAPPE Chrystèle	X	
GACHET Mélina	X	
GARNIER Marielle		X
GRANDJEAN Romaric	X	
FOUREL Anaïs		X
JACQUET Victoria	X	
MULLER Maryline	X	
PELOSSIER Maud	X	
Représentant du R.A.S.E.D.	X	
Représentants des parents d'élèves :		
PIRES Elodie	X	
BONIN Cécile	X	
BONN Rémi	X	
DARODES Matthieu	X	
BOUVIER Elodie	X	
UCA Gazi		X
JUNG Julien		X
RUEDA Andréa	X	
CISSOKO Ali		X
DELAGE Nicolas	X	
CAMBEFORT Thibault		X
GOUTTEFANGEAS Marion	X	
CONZE Marine		X
Représentants de l'Éducation Nationale :		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : CAROFF Baptiste		X
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : DEVAUX Jean-Claude		X
Représentants de la Mairie :		
Maire de la Commune : TURMAUD Jean-Louis	X	
Adjoint Municipal en charge des affaires scolaires : ALLIGIER Roger	X	
Première adjointe au Maire : ROUBA-LOPRETE Nathalie	X	
Voix consultatives (Responsable périscolaire)		
TRUFINET Karine		X

Ouverture de séance à 18h00.

1. Mise en place du conseil 2022 2023

• Présentation des membres du conseil d'école 2023 2024

L'école accueille 2 nouvelles enseignantes qui complètent les temps partiels: Mme BORÉ Camille et Mme FOUREL Anaïs. Le conseil d'école accueille également la nouvelle équipe de parents délégués (8 titulaires et 5 suppléants) constituée de 5 parents déjà élus l'an dernier et de 8 nouveaux élus.

• Bilan des élections de parents délégués 2023 2024

Le taux de participation est en légère baisse par rapport à l'an dernier (47% contre seulement 53% l'an dernier). Par contre, le nombre de votes nuls est lui aussi en baisse (11 cette année contre 25 l'an dernier). Les élections se sont faites uniquement par correspondance. Le vote électronique est autorisé dans les écoles, collèges et lycées depuis la rentrée 2022 mais les modalités d'un tel vote de sont pas encore parues pour le premier degré. Si le vote électronique devient possible, le conseil d'école votera pour ou contre sa mise en place. Le conseil d'école se montre pour l'instant favorable à une telle mesure.

• Rôle des parents délégués et du Conseil d'école

Mme GRECIET rappelle les deux principaux rôles des parents délégués:

- être le relais et le médiateur entre les familles, les professeurs et la direction de l'école,
- donner son avis et émettre des suggestions concernant le fonctionnement de l'école.

Le conseil d'école est une assemblée qui réunit 3 partenaires (Enseignants, Parents et Mairie) dont le but est d'optimiser le bon fonctionnement de l'école afin de permettre la réussite de tous les élèves. Ce n'est pas une assemblée dans laquelle on évoque le fonctionnement des classes. Mme GRECIET rappelle que les parents doivent rencontrer les enseignants s'ils souhaitent évoquer les fonctionnements de la classe de leur enfant.

• Communication entre l'école et les familles

Le conseil d'école rappelle que les parents ont plusieurs moyens de communication avec l'école : le téléphone, éducartable et le cahier de liaison. Mme GRECIET rappelle qu'éducartable ne doit servir que pour signaler ou justifier une absence et prendre rendez-vous. Tous les autres messages doivent passer par le cahier de liaison. Les messages postés sur éducartable durant les jours vauqués ou après 18h ne sont consultés qu'à la reprise du travail de l'enseignant.

2. Bilan de la rentrée

• Nouvelles admissions

L'école accueille 24 nouveaux élèves (20 PS, 1 GS, 2 CP et 1 CE1). Les prévisions de novembre 2022 indiquaient 199 élèves et l'effectif à la rentrée est de 200. La fermeture de classe prévue est donc effective.

L'équipe enseignante prévoit de modifier le dispositif d'admission des PS pour la rentrée prochaine. Les nouvelles familles seront invitées à passer une soirée à l'école (le 11 juin 2024) dans des ateliers tournants avec les enseignants et la directrice (visite d'école, jeux en classe, atelier en salle de motricité...). Les modalités exactes sont encore à construire.

• Effectifs et répartitions

		PS MS GS A	PS MS GS B	PS MS	CP	CE1	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
PS	20	6	8	6					
MS	31	7	7	17					
GS	18	10	8						
CP	28				28				
CE1	27					27			
CE2	25						25		
CM1	22							11	11
CM2	30							15	15
	201	23	22	23	28	27	25	26	26
		200							

- **L'équipe pédagogique**

11 enseignants interviennent sur l'école ainsi que 2 AESH qui s'occupent de 3 enfants en situation de handicap dans l'école (MS, CP et CM1). Un 4^{ème} élève est en attente d'un recrutement pour pouvoir bénéficier des 6 heures d'aide humaine auquel il a droit. L'école maternelle compte 4 ATSEM à mi-temps. Mme SAGNARD Coleen assure son service civique à l'école depuis début novembre jusqu'au 7 juillet. Elle aura comme principales missions : les entrées et sorties des élèves sur temps scolaire, la gestion de la bibliothèque, l'accompagnement des élèves de maternelle au gymnase.

3. Bilan financier

- **Participation de la Mairie :**

Le budget de rentrée pour les élèves s'élève à 50 euros par enfant, comme l'an passé, soit 10 000 euros en tout. En plus de ce budget, la mairie a financé les achats de librairie (manuels, livres...) pour un montant de 3 340 euros.

- **Coopérative scolaire :**

La coopérative scolaire dispose d'un compte bancaire à la Banque Postale. Mme GRECIET et M.GRANDJEAN en sont les 2 gestionnaires. 24 familles n'ont pas cotisé à la coopérative cette année (contre 17 l'an passé). Le montant de la participation des familles de l'école s'élève à 1 116 euros. Le bilan financier de l'an passé est en attente de validation par l'OCCE. Le solde du compte à la rentrée était de 2 609,32 euros. Mme Greciet présente le cahier de compte aux membres du conseil.

4. Règlement intérieur

Modifications apportées au règlement :

2. fréquentation et assiduité scolaire

→ La mention « *l'accueil des élèves se fait dans les classes* » a été retirée car certaines classes d'élémentaire font leur accueil dans la cour de récréation.

→ « *Les élèves ayant une prise en charge thérapeutique régulière sur le temps scolaire devront justifier d'une demande d'autorisation de sortie régulière signée par la direction de l'école. S'il s'agit d'une sortie exceptionnelle, il faudra un justificatif écrit d'un parent.* » Cette mention a été modifiée car les familles pourront venir chercher ou venir déposer leurs enfants à l'école en dehors des heures de récréations du fait du nouveau système de sonnette aux différents portails.

3. hygiène et santé → La mention « *crop tops interdits* » a été rajoutée.

4. sécurité → Complément de la mention : « *Les objets dangereux, les téléphones portables (même éteints au fond du sac), les jeux électroniques ou tout autre appareil connecté sont interdits à l'école* ».

Le règlement a été voté à l'unanimité.

5. Bilan des évaluations nationales et dispositifs d'aide aux enfants en difficulté

- **Evaluations des élèves au premier trimestre**

Cette année, en plus des CP et des CE1, les CM1 ont passé les évaluations nationales et les enseignants des classes concernées ont rencontré chaque famille individuellement pour leur présenter les résultats de leur enfant. L'école a également été sélectionnée pour faire partie du panel de test pour les évaluations de CM2 en français uniquement.

Bilan CP : les évaluations ont été très bien réussies, quelques élèves fragiles en compréhension de mots et sur l'item quantifier des collections en maths.

Bilan CE1 : les élèves de CE1 rencontrent plus de difficultés, notamment en lecture et en numération et calcul (lire des nombres, calculer, résoudre des problèmes). Le Rased intervient sur cette classe pour aider les élèves.

Bilan CM1 : les résultats sont corrects avec quelques difficultés en compréhension et en orthographe, et très hétérogènes en mathématiques avec beaucoup d'élèves à besoins.

Bilan CM2 : les résultats montrent quelques fragilités en compréhension et en conjugaison.

- **Dispositifs d'aide** **Présentation du rased par Mme Sylvia SAUBIN, enseignante spécialisée**

✓ Le conseil des maîtres s'est réuni avec le RASED (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté) pour travailler sur les besoins des élèves qui rencontrent des difficultés. Le RASED n'est pas complet, il comprend une enseignante

spécialisée en aide pédagogique (Mme Sylvia Saubin) et une psychologue scolaire à mi-temps (Mme Stéphanie Peillon).

- ✓ Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) concernent une vingtaine de prises en charge effectives sur les 200 élèves de l'école.
- ✓ Un stage RAN (Remise à Niveau) de l'été dernier a été proposé à 39 élèves de cycle 2 et 3. Un groupe de 6 élèves a été mis en place sur Juillet et un autre de 6 élèves au mois d'août. Les cours ont été assurés par Mme Muller.

6. Locaux

- **Fin des travaux**

La nouvelle salle de cantine est désormais fonctionnelle. Elle comprend 2 nouveaux sanitaires adultes. Les 2 cours de récréation ont été agrandies pour créer des espaces verts. Le gazon, les arbustes et les arbres ont été plantés durant les vacances de Toussaint. Dès que le gazon aura poussé, les espaces seront ouverts aux élèves.

- **Organisation des entrées et sorties des élèves d'élémentaire.**

L'équipe enseignante décide d'autoriser à nouveau l'entrée des parents en maternelle pour faciliter l'arrivée en classe des élèves. Néanmoins, le plan vigipirate étant toujours d'actualité, un adulte sera systématiquement présent et seul le portillon sera ouvert pour faciliter le contrôle des personnes entrantes. Les enfants devront être accompagnés par un seul parent. Les parents devront éviter de porter de trop grands sacs et devront se soumettre à l'ouverture du sac si besoin au risque de se voir interdire l'accès à l'école en cas de refus.

- **Température dans les classes.**

La Mairie va installer de nouveaux ouvrants sur les fenêtres des classes pour qu'elles puissent s'ouvrir entièrement et non plus seulement en oscillo-battant. Les anciens stores de la cantine seront également installés dans le couloir élémentaire.

7. Informatique

Présentation de Monsieur Turmaud Alexandre, en charge de la maintenance informatique de l'école.

3 ordinateurs portables enseignants ont été changés.

Monsieur Turmaud va commander des licences office pour les ordinateurs de l'école.

Le photocopieur a également été changé. La fonction scanner doit être mise en place par la société de location du matériel.

8. Sécurité

- **Harcèlement.**

Dans le cadre du projet non au harcèlement, tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 de France ont répondu à un questionnaire qui permettra d'autoévaluer la situation de l'école.

- **Incendie.**

Une alerte incendie a été programmée en période 1. Le bilan est positif. Toutes les classes ont évacué en moins de 3 minutes. Le portail électrique aurait dû être ouvert mais il est resté fermé. Le badge est maintenant accroché dans la cantine pour que tout le monde puisse l'ouvrir.

3 nouveaux Pass généraux ont été donnés à l'équipe enseignante. La mairie va en fournir d'autres pour que chaque enseignant en ait un.

- **PPMS.**

Un exercice de confinement va se faire avant les vacances de Noël. La coopérative scolaire a acheté des sifflets d'alerte qui seront testés. La Mairie va fournir à Mme GRECIET un plan à jour de l'école (avec la fin des travaux). La mairie propose d'installer un bouton d'alerte en cas d'intrusion sur les téléphones portables de l'école qui permettront de donner l'alerte facilement aux services de police.

9. Projets de l'année

- Présentation de l'association Guillaume Japhet concernant le projet solidaire de récupération de bouchons en plastique pour le Burkina Faso. 6 bacs ont été récupérés l'an dernier à l'école.
- Projet tri des déchets avec la Lysed : intervention en classe de CE2 et de CMA et B, puis visite du centre de tri de Paprec.
- Visite de l'exposition sur l'armistice du 11 novembre à Charvieu pour les 2 classes de CM.
- Elections du conseil municipal des jeunes le 9 novembre
- Marché de Noël 8 décembre avec chorale
- Vendredi 15 décembre : spectacle de Noël offert par la Mairie.
- Carnaval le 12 avril
- Nettoyage de printemps le 30 avril sur le temps scolaire
- Courseton le 7 mai
- Semaine sans écran du 13 au 17 mai
- Liaison GS CP 31 mai
- Accueil des PS 11 juin
- Kermesse le 29 juin
- Les parents délégués aimeraient que des classes découvertes soient proposées aux enfants. Ces séjours nécessitant de prendre en charge les élèves sur plusieurs jours et plusieurs nuits, l'équipe enseignante ne l'envisage pas pour l'instant car elle ressent un manque de confiance des familles sur certaines situations de classe.

10. Questions des parents délégués



1) Echanges autour des horaires du Périscolaire

La mairie n'envisage pas de prolonger le temps de garderie du soir pour deux raisons principales : les journées des enfants sont déjà très longues en quittant l'école à 18h et les journées des agents municipaux dépasseraient les 10h de travail par jour.

2) Echanges autour des relations adultes-enfants durant le temps périscolaire

Mme Rouba-Loprete propose aux parents délégués de les rencontrer en Mairie pour évoquer cette problématique. Elle invite également les familles qui rencontrent des difficultés à venir les évoquer immédiatement en Mairie sans forcément attendre le conseil d'école.

Fin de la séance à 20h30

Pour l'école	Pour la Mairie	Pour les parents délégués
Noms et signatures : CRECIET S. 	Noms et signatures : Roger ALLIQUIER 	Noms et signatures : Boddiel C. 